

Mise en œuvre du *Plan de Circulation*

Ville de La Fare Les Oliviers

Mise en place de sens uniques Avenues Foch et Pasteur / limitation du trafic de transit
/zones de circulation apaisée

16 mai 2024 – Auditorium René Bartoli

Jérôme Marciliac

Maire de La Fare les Oliviers

Objectifs de la réunion publique

Présenter dans le cadre du plan de circulation :

- le projet de mise en place d'un sens unique sur les avenues Foch et Pasteur,
- les solutions pour limiter le report de trafic au Nord de la commune

Maxence Coulon

Adjoint au Directeur des Services Techniques

Pourquoi un plan de circulation ?

Une ville sinistrée par le trafic routier jusqu'à la création de la déviation de la RD10 en 2015...

Avant



Un peu d'histoire...

Juin 2008



Juin 2008



Juin 2008

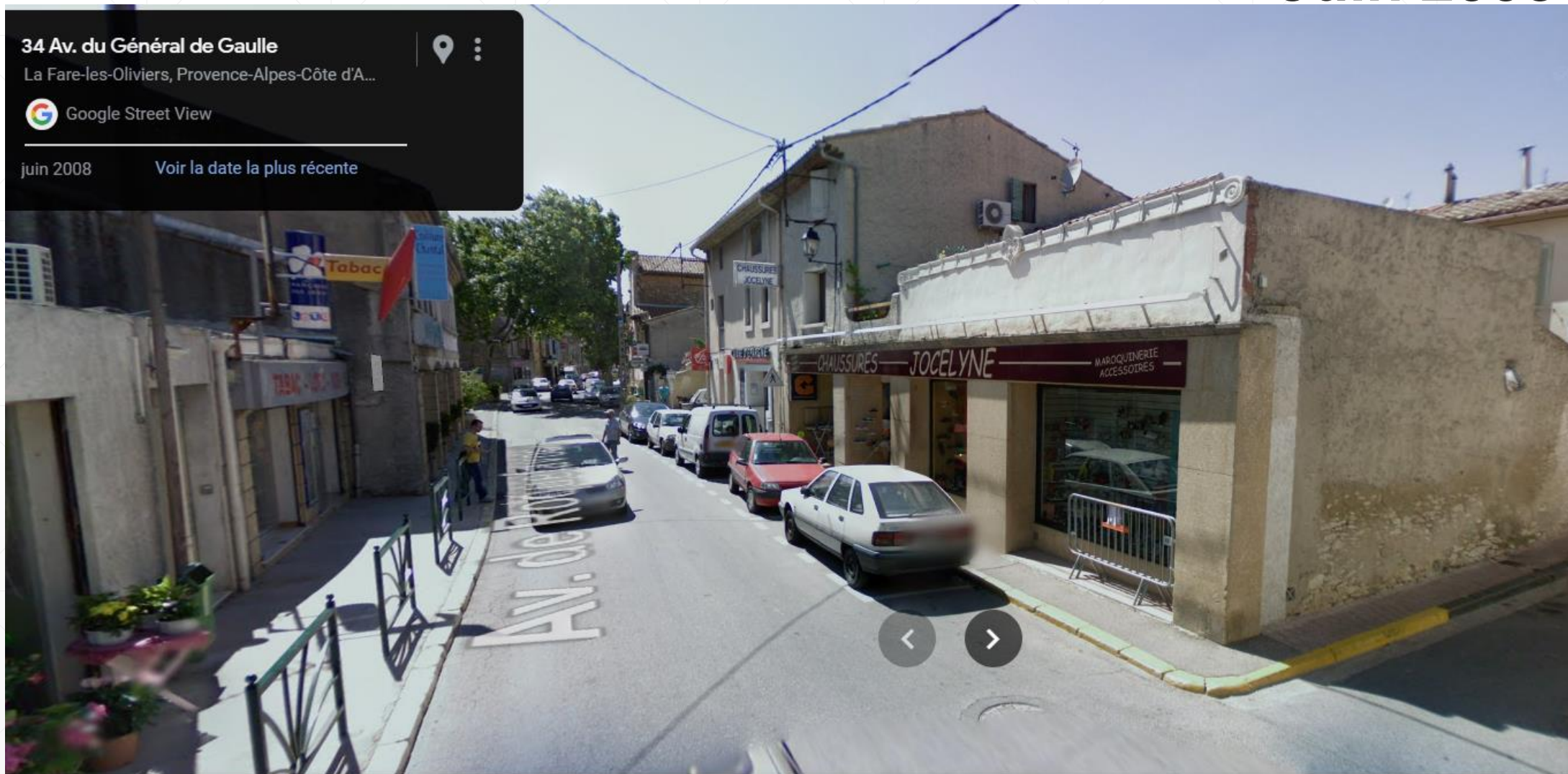
34 Av. du Général de Gaulle

La Fare-les-Oliviers, Provence-Alpes-Côte d'A...

Google Street View

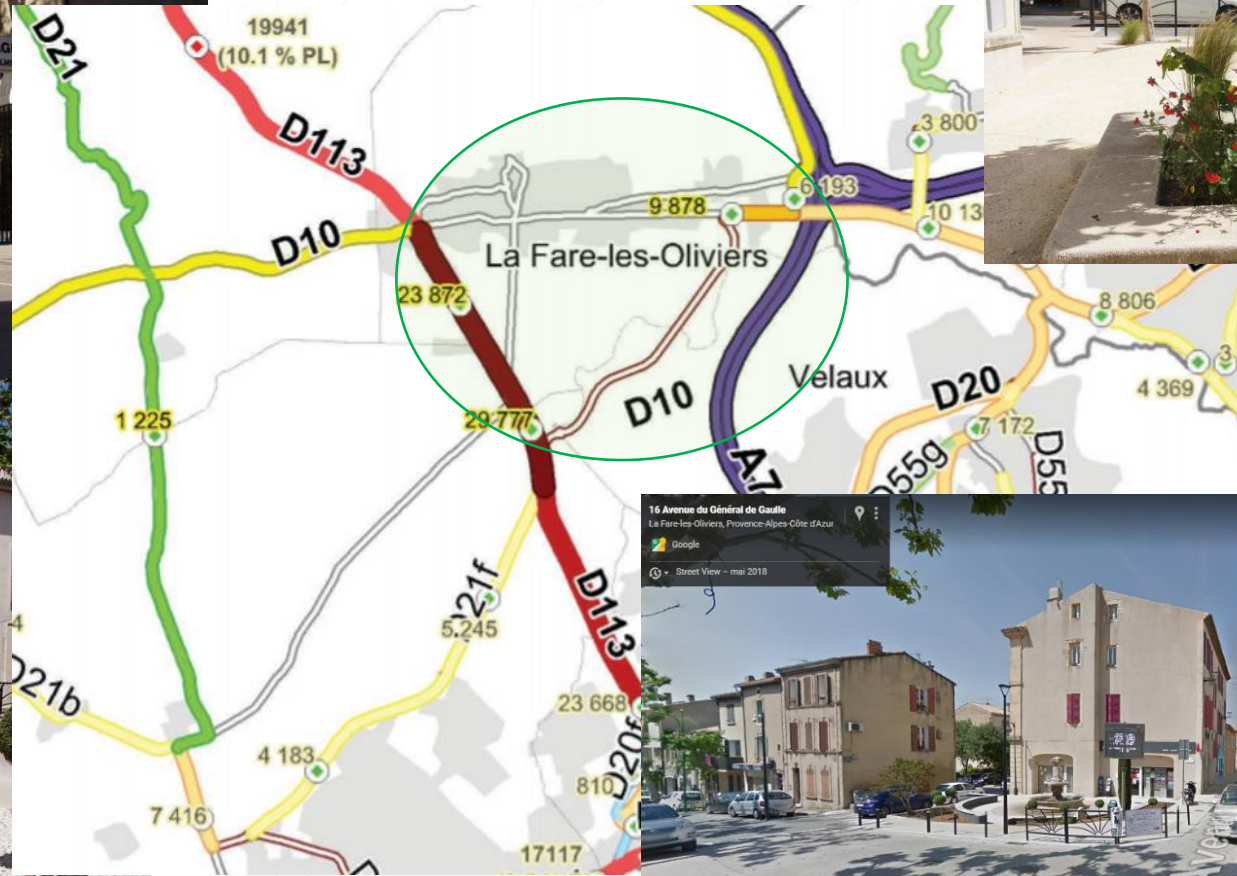
juin 2008

Voir la date la plus récente



... avec la réhabilitation de toute l'ancienne
RD10 du Super U à la cave coopérative

Après



Mais des problèmes persistants

Un trafic de transit Est-Ouest toujours présent (2/3)



Des incivilités routières



Objectifs du plan de circulation

élaboré avec l'aide du Cerema

- Donner une **dynamique aux commerces du centre Ville**
 - Des places de stationnement supplémentaires
 - Un cadre de vie plus agréable propice à la consommation

Objectifs du plan de circulation élaboré avec l'aide du Cerema

- Diminuer la place de la voiture pour **améliorer le cadre de vie**
 - Plus de sécurité
 - Moins de pollution de l'air et de bruit
 - Plus d'espace public libre

Objectifs du plan de circulation

élaboré avec l'aide du Cerema

- Donner de la place au piéton et au vélo qui participent à limiter le changement climatique :
 - *Mode déplacement idéal de 0 à 1km : la marche à pied*
 - *Mode déplacement idéal de 500m à 2kms : le vélo*

Zéro émission de gaz à effet de serre

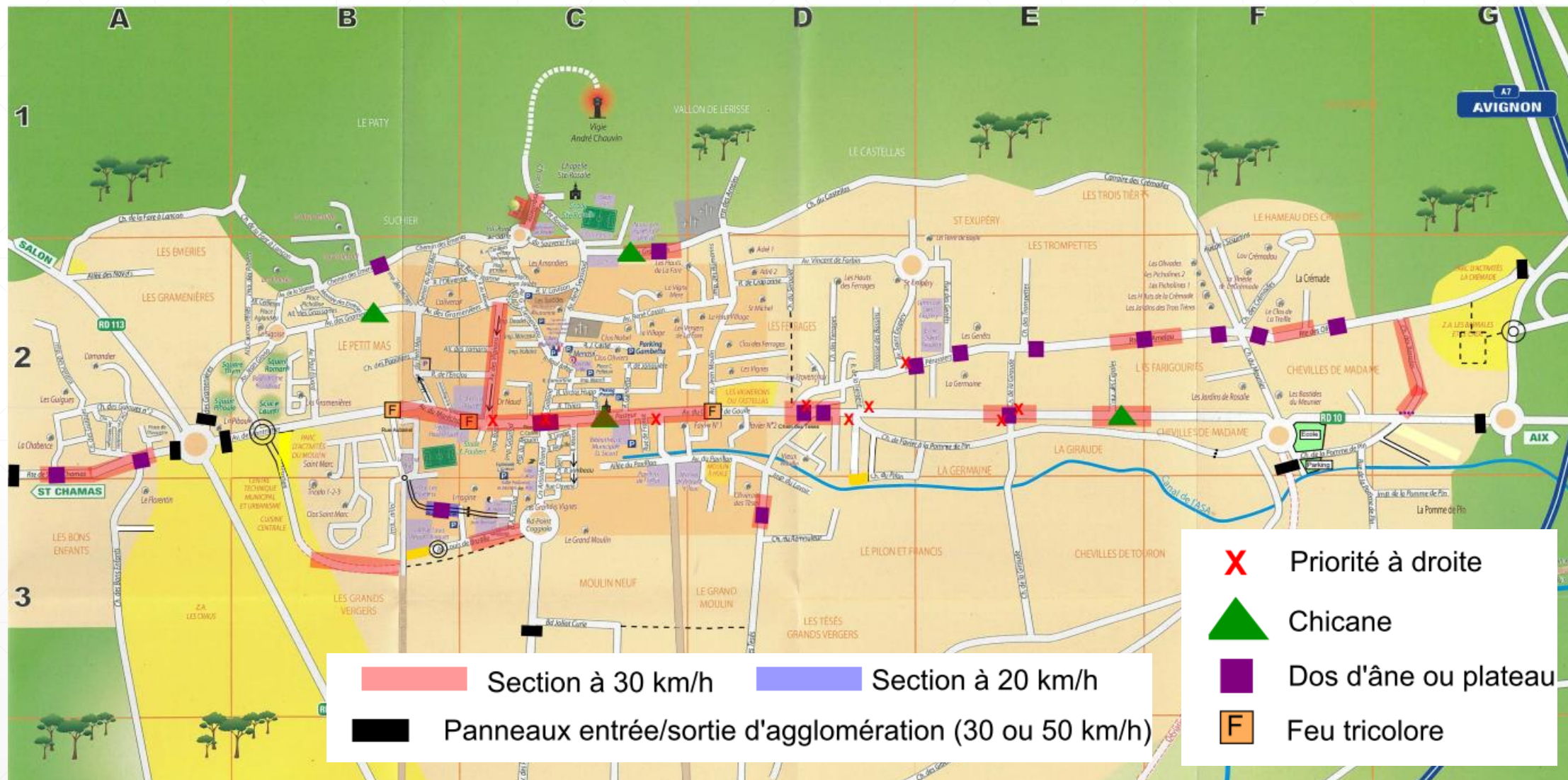
- Faciliter le déplacement des **Personnes à Mobilité Réduite**

Un plan d'actions en 3 axes

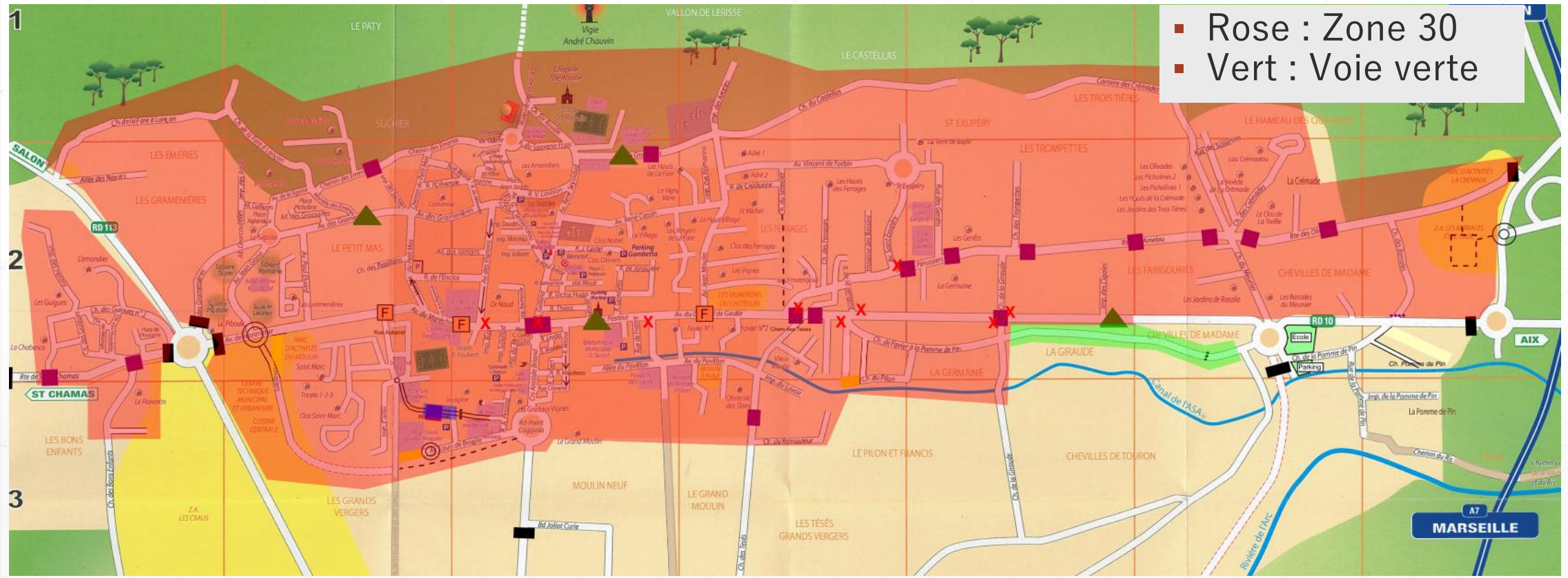
1. Zones à 30 km/h
2. Aménagements pour réduire la vitesse
3. Sens uniques

Des zones de circulation apaisée

Une régulation de la vitesse éparse en agglomération

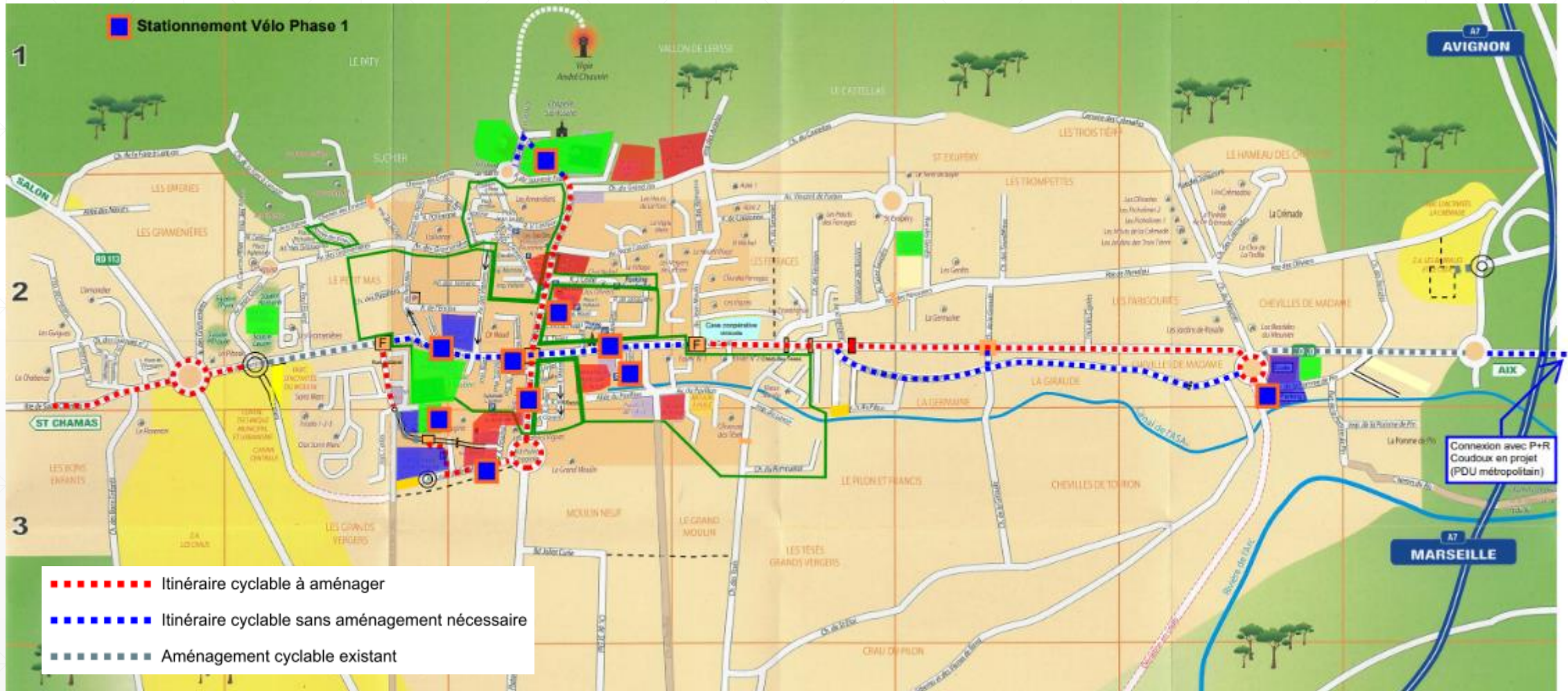


Trouver une cohérence par la mise en place de zones de circulation apaisées



Un plan pour sécuriser la pratique du vélo

Un plan cyclable autour d'un axe structurant



Des sens uniques pour le stationnement, le piéton et le vélo

Plan d'aménagement de principe

Proposition 1 : profil sans stationnement



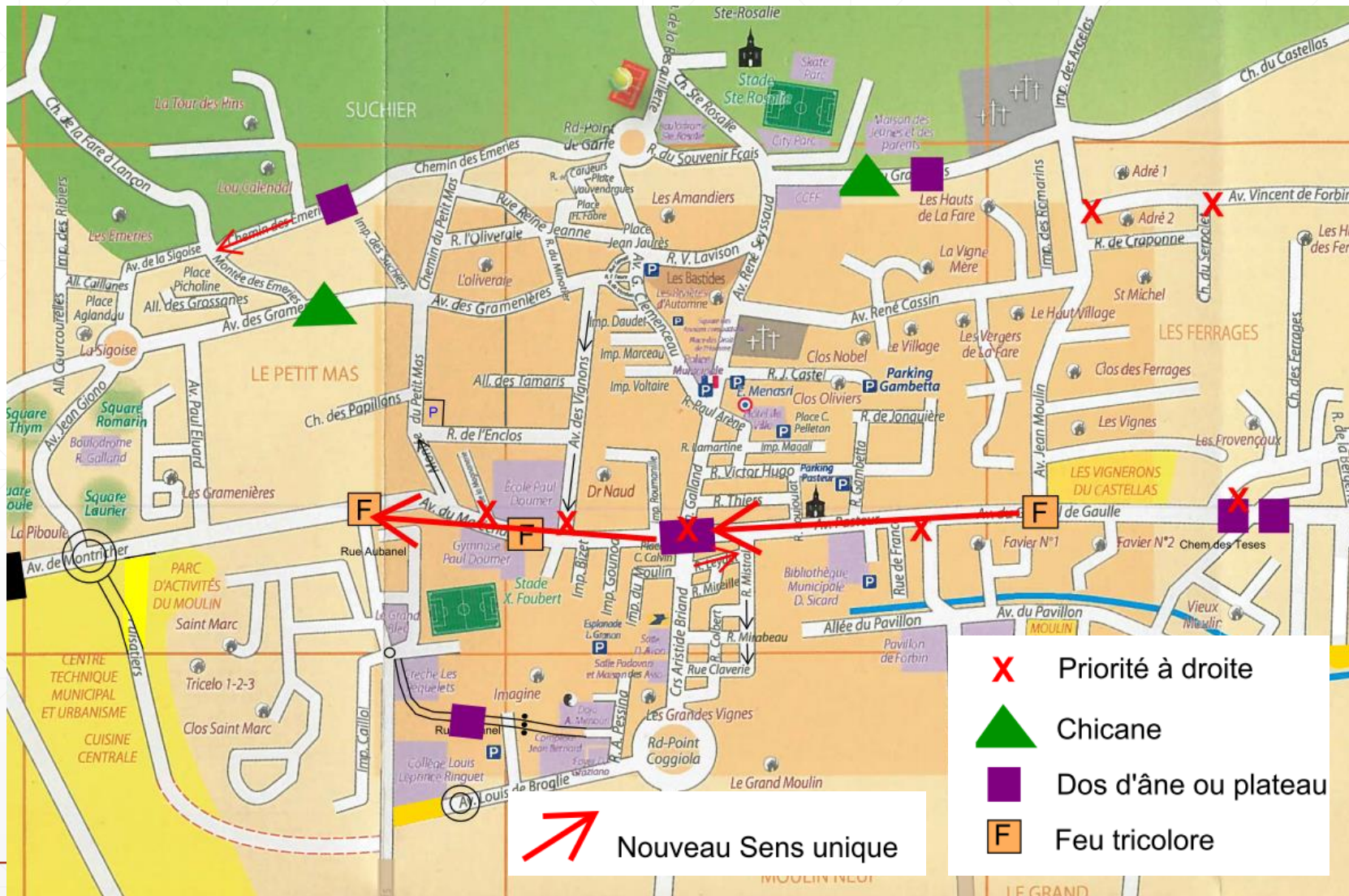
Plan d'aménagement de principe avec stationnement



Proposition 2 : profil aux endroits où quelques places de stationnement sont aménagées



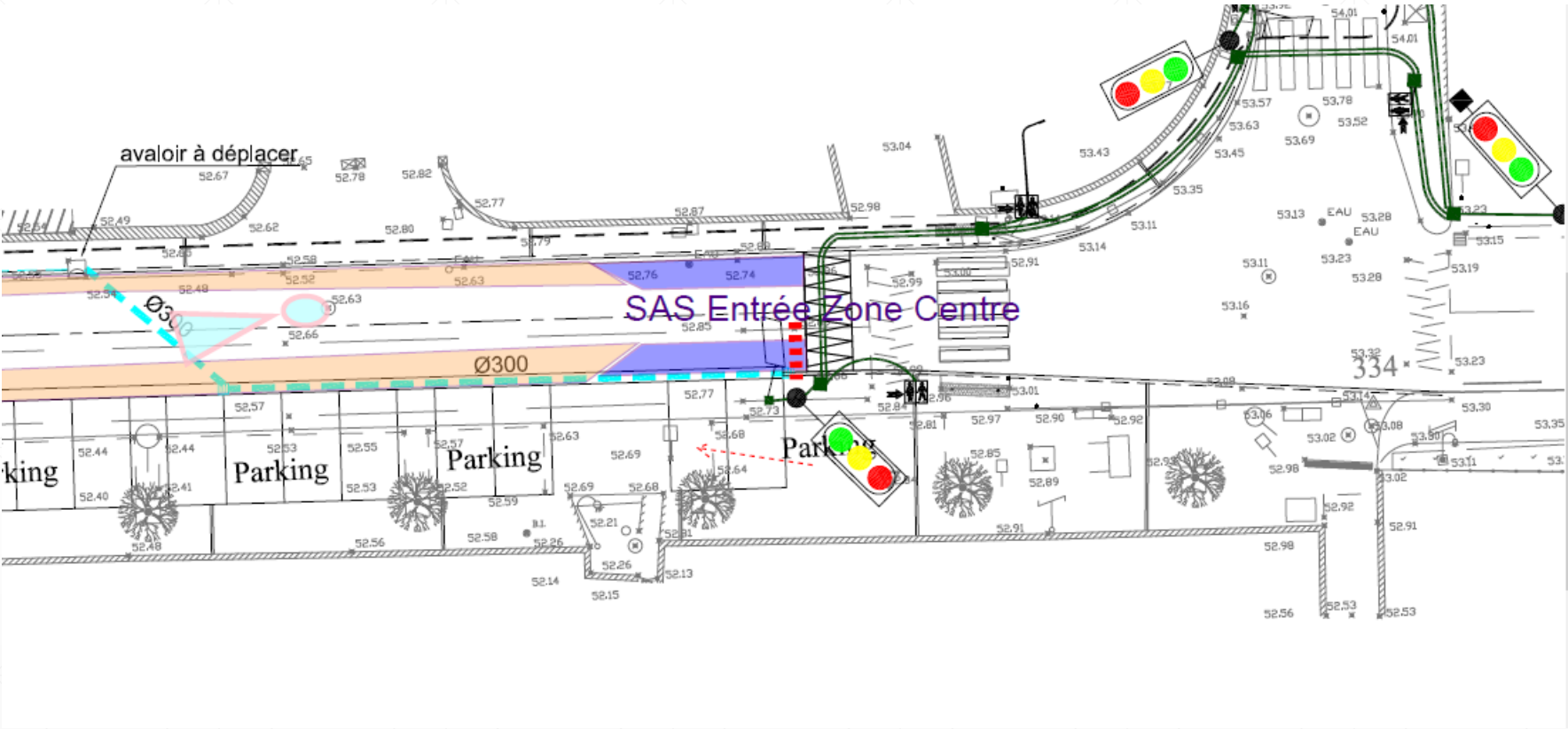
Sens uniques Pasteur et Foch



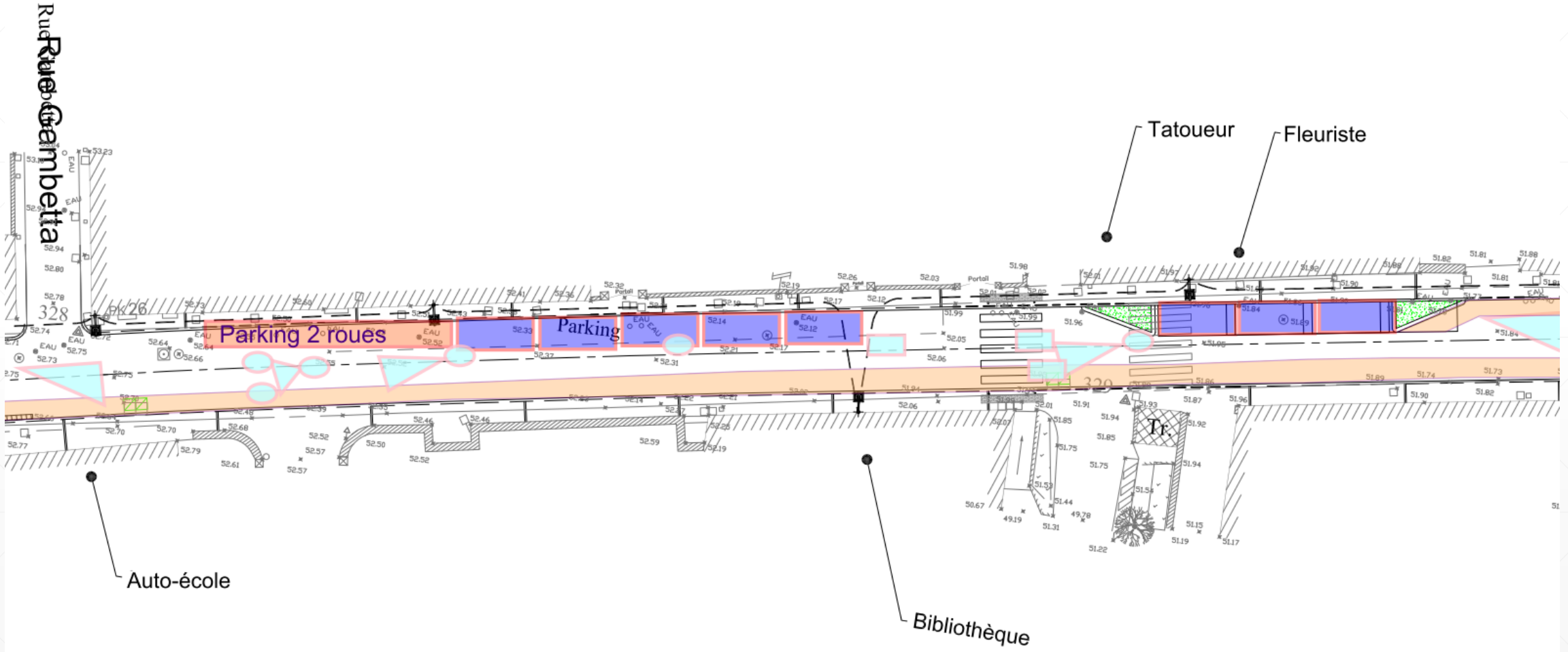
Bilan stationnement sens uniques Pasteur et Foch

- Passage Pasteur et début avenue Foch en zone bleue 45 min
- Actuellement : 12 places
- Au final : 27 places de stationnements 4 roues + 16 places 2 roues
 - Nombre de places de parkings ajoutées en zone bleue : 12
 - Nombre place livraison créée : 1
 - Nombre places de stationnement 5 minutes devant Josy : 2
 - Nombre de places stationnement 2 roues créées : 1x8 moto + 2x4 vélos

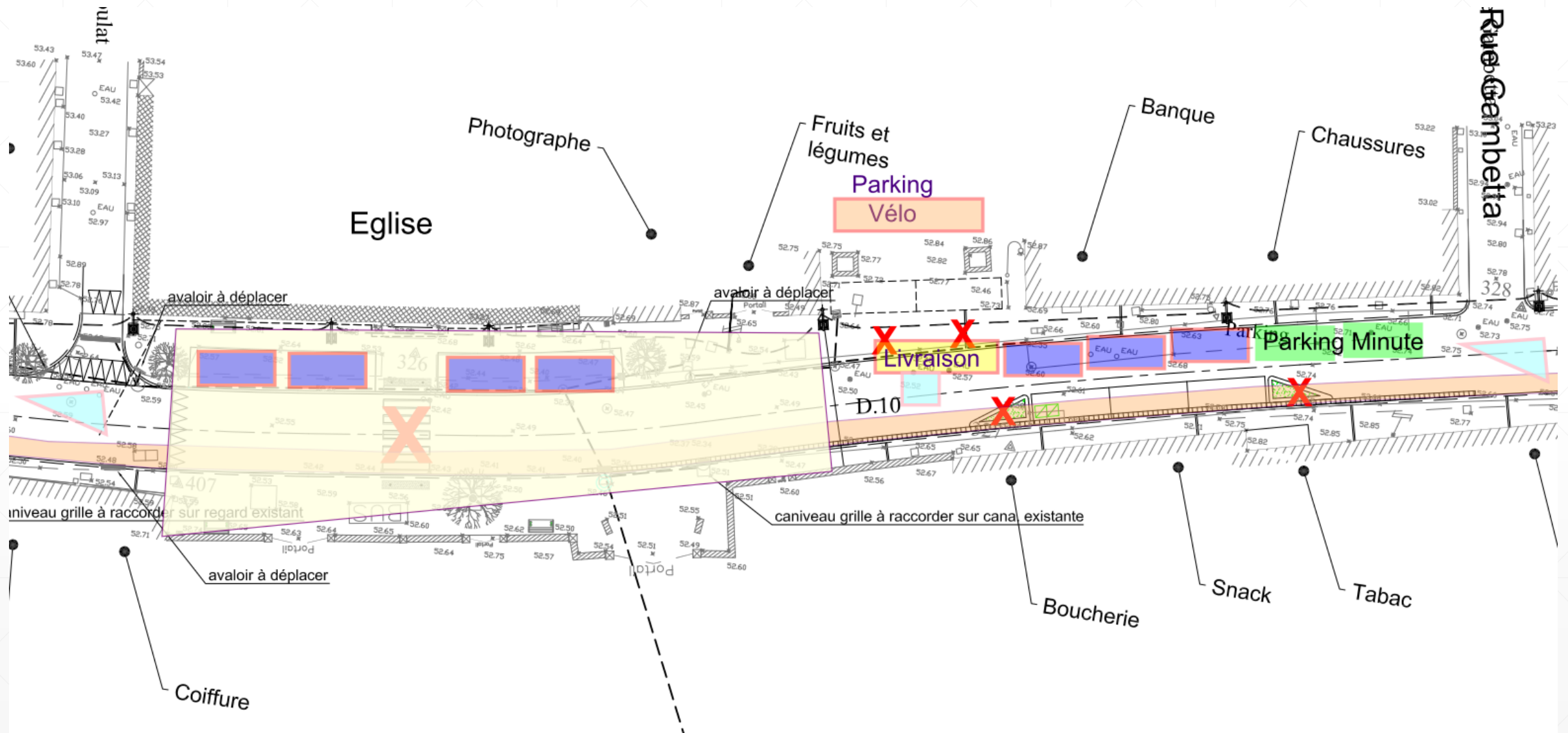
Zoom Pasteur Feux Coopérative



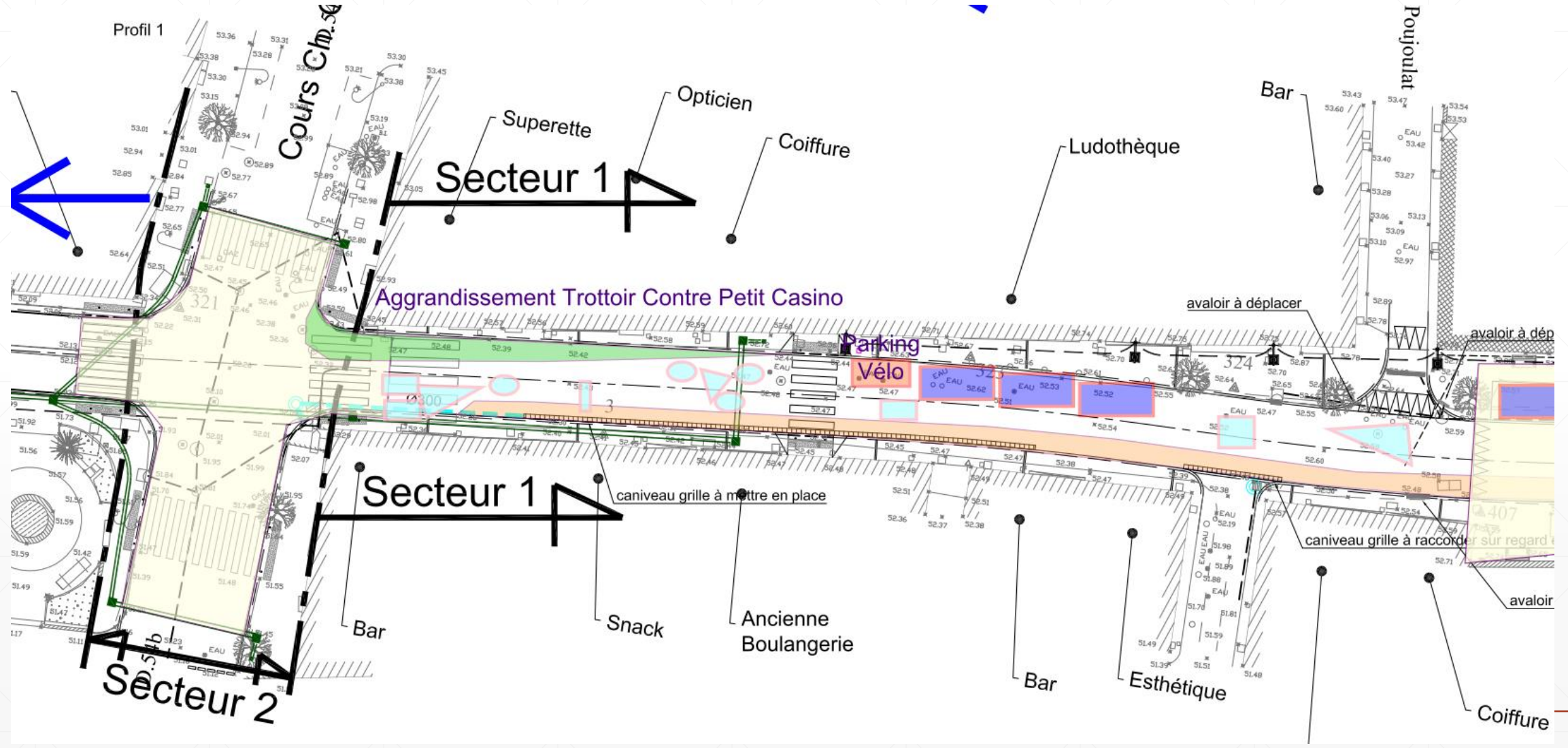
Zoom Pasteur Bibliothèque



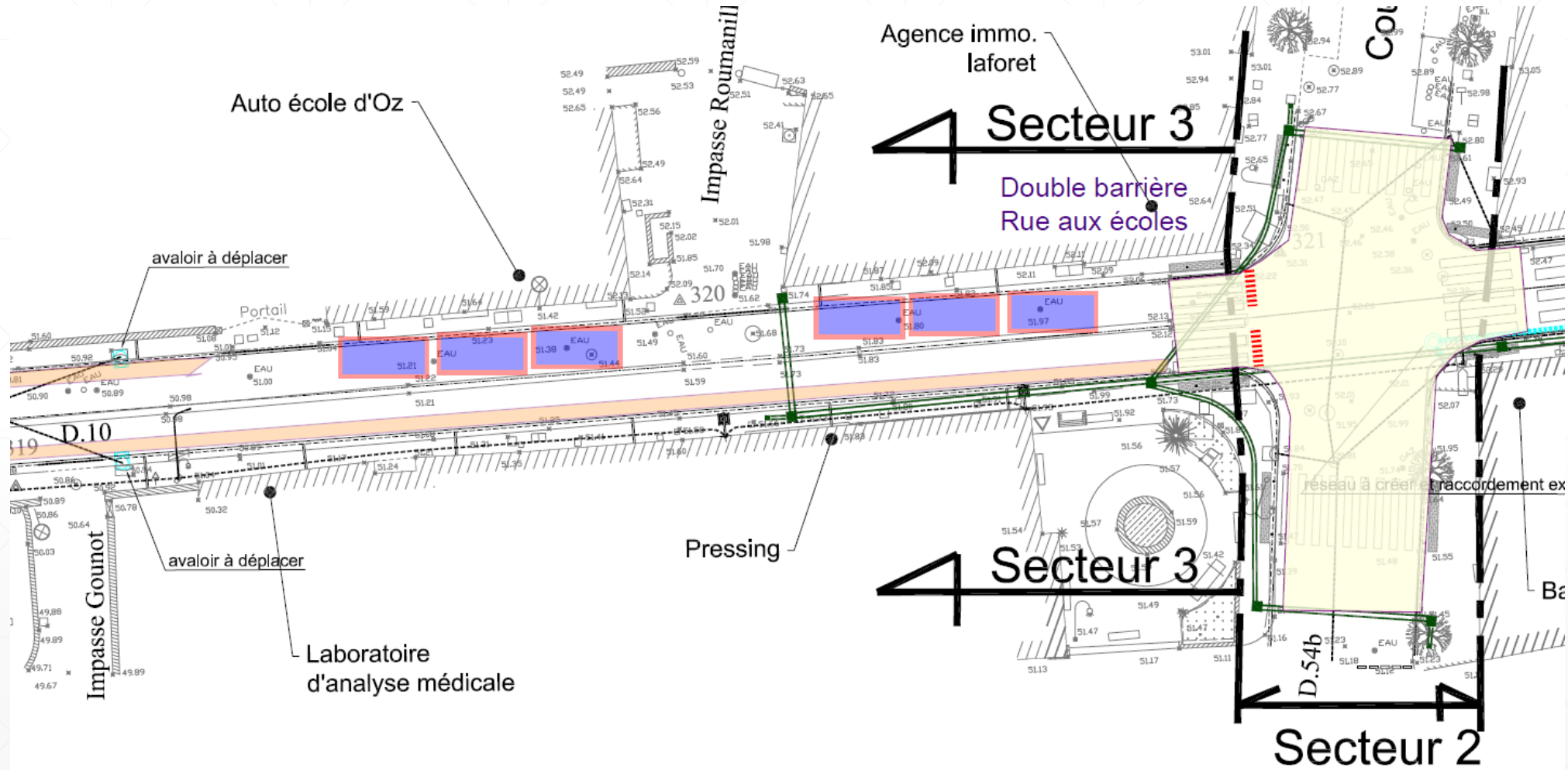
Zoom Pasteur Les arcades



Zoom Pasteur Optique

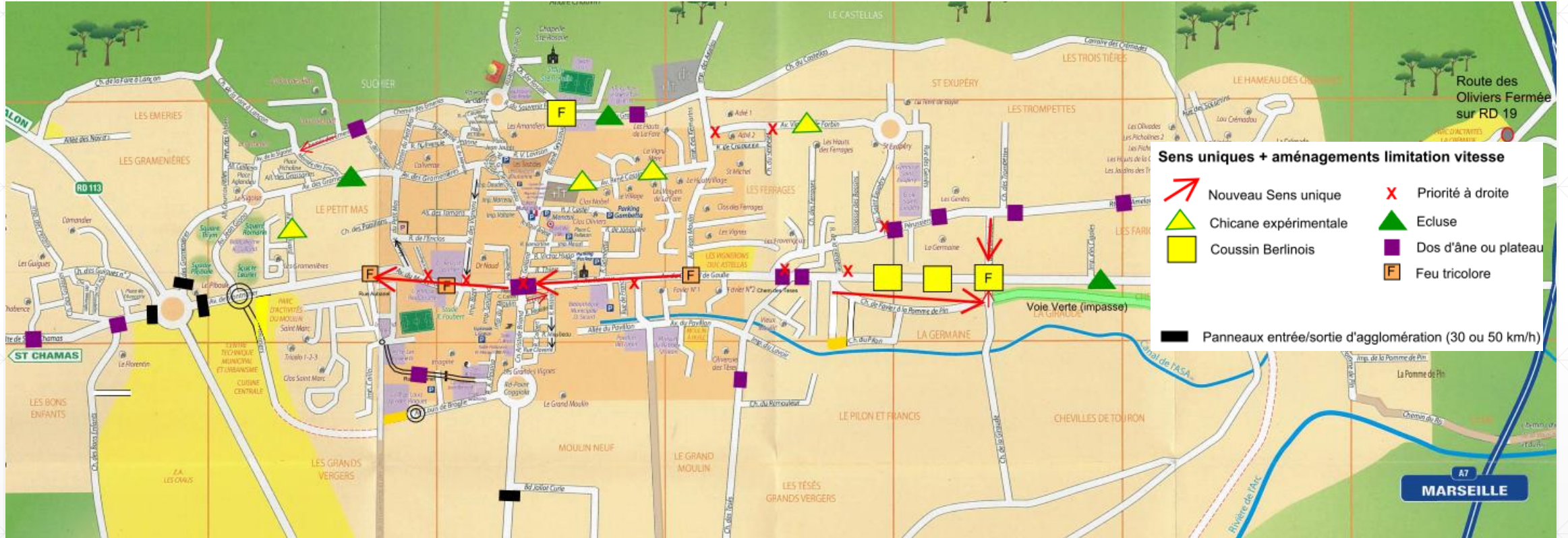


Zoom Foch Pressing



Des aménagements pour limiter de trafic de transit

Aménagements pour limiter de trafic de transit



Des aménagements pour quel coût ?

Budget Zone 30 + Sens uniques Foch + Chicanes Nord

Phase expérimentation = budget contenu : si l'aménagement n'est pas concluant, les panneaux pourront être ré-utilisés par ailleurs

- Zone 30 : signalisation + peinture 11 489 €
- Sens uniques Foch/Pasteur : reprise jardinières + signalisation + peinture 25 870 €
- Feux tricolore Provisoire Seyssaud : 9 860 €
- Chicanes Eluard, Cassin, Forbin + coussins berlinois De Gaulle : 14 200 €
- Sens unique chemin Emeries : 2 898 €

TOTAL = 64 317 € dont 12 863 € financés par la commune

Financement sollicité à 80% auprès du département

Comment on évalue ?

Comment dresser un bilan?

- Observation des comportements et ajustements durant la période de test
- Nouveaux échanges avec les commerçants du centre ville (après 27 rencontrés en mars et avril 2024)
- Un atelier de concertation avec les citoyens en septembre
- Des comptages de véhicules
- Des analyses d'air et de bruit

- Une réunion Bilan en octobre

Quand ?

Les étapes sur la mise en place des sens uniques dans le centre ville



Les prochaines étapes sur le plan de circulation

Prochaines réunions :

- Rue aux écoles Paul Doumer – 30 mai – 16h45 / Deydier Avon
- Sens unique partiel route des Oliviers – Fin juin
- Sens unique partiel Chemin de la Pomme de Pin – Début Juillet
- Sens unique et Voie verte Chemin Favier à la Pomme de Pin –
Mi septembre

Des questions ou remarques ?

Merci pour votre attention